

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 11 FÉVRIER

A propos d'un divorce

Jeanne Hugo

Je ne l'ai vue qu'une fois, la malheureuse enfant, et je vais raconter en quelles circonstances.

En 1876, Victor Hugo, que je n'avais jamais aperçu, me rendit, par l'intermédiaire d'un ami, un de ces services qu'on ne paie qu'avec son sang. Je lui écrivis pour lui affirmer mon éternelle reconnaissance. Il me répondit: « Venez me dire tout cela, samedi prochain, à 6 heures ».

Je mis plus d'une heure pour me rendre rue de Clichy: mes jambes faiblissaient de plus en plus à mesure que j'avancais vers la demeure du poète. Voir, entendre Victor Hugo! Vous comprenez, sans doute, ma défaillance, vous qui avez lu la *Légende des siècles*! Dame, mon Dieu terrestre se révélait à moi.

La porte de son cabinet s'ouvrit. M^{me} Douet me poussa devant lui et je me retins au tapis de la table de travail. Il me tendit la main; je m'y accrochai comme un futur noyé à la brindille d'une saule. Impossible de pousser une syllabe, un son. Il me parla. Je ne me rappelle pas ce qu'il dit: je crois toutefois qu'il fut question d'un article sur Louise Michel — « pour laquelle il professait une estime sans bornes » — article publié dans je ne sais plus quel journal. Il le jugea bon, mais incomplet; j'aurais dû le consulter; il m'eut donné des renseignements personnels. Et puis, comme je restais devant lui, muet comme une carpe, sourd comme un pieu, bête comme deux oies, il fit un signe de tête à M^{me} Juliette Douet, lui offrit son bras et nous passâmes dans la salle à manger.

Les autres convives étaient de Banville, le photographe Carjat, François Hugo, d'Hervilly, M^{me} Charles Hugo, Georges et Jeanne.

Vous connaissez probablement la charge de Baudelaire. « Hugo vous invite à déjeuner; on sert trois côtelettes, il les mange et vous le regardez. »

Le jour dont je parle — et quoiqu'en ait dit Baudelaire — le menu n'était point si mince. Je l'ai retenu, en ma qualité de gourmand: tapioca, soles aux tomates (une merveille que je recommande aux cordons « bleues » Saumuroises), carnard farci (le triomphe culinaire de M^{me} Charles Hugo) et un rosbif titanique. Notez que, chaque soir, sept couverts supplémentaires étaient dressés pour les hôtes inattendus, espérés, en un mot pour les pauvres hères de lettres ayant faim; on en trouvait déjà à cette époque-là.

Avant qu'on ne s'assit, les deux petits enfants embrassèrent les invités: Georges, froid, taciturne, un peu pincé, un peu poseur, le gamin « auguste »; Jeanne s'arrêta devant moi.

— Comment t'appelles-tu?

Je déclinai mon nom.

— Est-ce que tu as une petite fille?

— Oui.

— L'aimes-tu autant que m'aime grand-père?

— Davantage.

— Pas vrai. Tu dois avoir, en ce cas, dans ta poche, des bonbons pour elle. Donne-les moi.

— Mais, chère enfant, je n'irai acheter les bonbons qu'après le dîner, en rentrant chez moi. Veux-tu que j'aille les chercher maintenant?

— Non. Puisque tu n'as point pensé à moi, je suis fâchée.

Et M^{me} Jeanne me tourna le dos.

**

Vous dire l'unique préoccupation de cet homme pour mettre les gens à l'aise, leur rendre la conversation abordable, les intéresser, les mettre en relief, lui seul eut ce tact. Pour généraliser l'entretien, il nous consulta, tour à tour, sur la future distribution du *Roi s'amuse* qu'on allait remonter à la Comédie-Française. Lui, il se prétendait bien embarrassé: il voyait deux Triboulets possibles, Régnier et Coquelin; et il aurait voulu fondre la causticité, l'âcre ironie du premier dans la fougue du second. « Blanche » revenait de droit à M^{me} Reichemberg.

— Qu'en pensez-vous? dit le maître me prenant directement à partie.

— Ma foi, répondis-je, ayant recouvré quelque aplomb, pour les « Triboulets » je ne saurais me prononcer. Mais j'ai peur que M^{me} Reichemberg ne soit un peu mièvre, un peu « Parisienne », un peu « gnanguan ». Il est malheureux que la Comédie-Française n'ait point pour « Blanche » une égale à la Gilja du *Rigoletto*, une Frezzolini du drame.

— Qu'est-ce que cette Frezzolini?

— Vous n'avez donc jamais entendu *Rigoletto*?

— Jamais, et, probablement, jamais je ne l'entendrai. Après le traitement infligé précédemment par les musiciens à la *Lucrèce Borgia* et à l'*Hernani*....

— Je le regrette pour vous, maître. Savez-vous comment Paul de Saint-Victor qualifie la voix et l'âme de « ma » cantatrice? « Une cloche d'or sonnante dans un beffroi incendié. »

— C'est très beau. Mais vous savez, la musique, je n'en pince pas. Elle n'est pas dans mes cordes.

— Cependant, vos pages sur Beethoven....

— Oh! je ne range point Beethoven parmi les piqueurs de notes. C'est un poète lyrique qui s'exprime avec des sons au lieu d'employer les syllabes. Celui-là, je le comprends presque.

Le dîner terminé, nous allions lever le siège et partir. M^{me} Douet glisse un mot dans l'oreille de Banville.

— Restez et retenez vos amis. Vous m'aidez à éconduire les harpistes péruviens et les autres salimbanques.

En effet, c'était l'heure de la réception « ouverte », neuf heures.

Pas de sambuquiste yankee; mais, en revanche, deux tympanistes hongrois, un cor scandinave, un tambour-basque de Guernica et, pour comble de rasoir, un journaliste Marseillais, Th..., venu tout exprès pour entretenir Victor Hugo de la QUESTION MARONITE!

Avant l'entrée des phénomènes, les petits enfants qui, entre nous, s'étaient fort mal tenus à la table, adressèrent leurs adieux aux amis — Georges toujours hautain et guindé. Jeanne passa devant moi, sans s'arrêter.

— Ne veux-tu point que je t'embrasse, mignonne?

— Non; tu n'as pas de cheveux et tu ne donnes point de bonbons aux demoiselles. Je ne

t'aime pas, pas, pas et je te défends de revenir.

A dix heures, M^{me} Douet congédiait l'assistance. Nous laissâmes dégénérer les exotiques et Banville sollicita du maître un exemplaire de son dernier livre (*les quatre vents de l'Esprit*, je crois) avec une dédicace manuscrite.

— Je suis heureux de vous offrir le volume, répondit Hugo; la dédicace, je ne vous la garantis pas. Tâchez d'abord de trouver une plume et de l'encre. Ce sont les choses les plus rares en cette maison.

On découvrit une bouteille d'encre de dix centimes. De plume, point. Victor Hugo écrivit la dédicace avec un bout d'allumette. En nous reconduisant, il me dit à haute voix:

— N'oubliez pas que votre convert sera mis ici tous les jours.

Et, s'adressant à François, il ajouta:

— Informe Vacquerie et Meurice que je désire vivement que X... écrive au *Rappel*.

— Je n'y manquerai point, répliqua François souriant.

Une fois seul dans la rue avec Banville, je manifestai ma joie.

— Tu crois cela, mon garçon? flûte-t-il de son plus narquois fausset. Maintenant, tu peux être sûr d'un fait: c'est que tu n'entreras jamais au *Rappel*.

— Pourquoi ???

— PARCE QUE TU ES RECOMMANDÉ PAR VICTOR HUGO!

L'événement donna raison à Banville.

Je ne suis pas retourné chez Victor Hugo et je n'ai pas revu Jeanne.

Mais c'est du plus profond du cœur que j'adresse, à la « petite fille » du Maître, ces cinq mots:

Je vous plains, mon enfant.

Chambre des Députés

Séance du samedi 9 février

Suite de la discussion du budget général de l'exercice 1895; postes et télégraphes.

M. Chauvin développe un amendement tendant à augmenter ce chapitre de 3,864,300 fr. et le porter en conséquence à 43,827,400 fr.

M. de Selves, directeur général des postes et télégraphes, commissaire du gouvernement, dit que M. Chauvin n'a pas indiqué l'usage qu'il entendait faire de l'augmentation de crédit qu'il a sollicitée. Il prie la Chambre de repousser cette augmentation.

A la majorité de 343 voix contre 433, l'amendement de M. Chauvin n'est pas adopté.

M. Groussier demande une augmentation de traitement pour les facteurs de Paris.

M. A. Lebon, ministre du commerce, dit qu'il faudrait 300,000 francs pour augmenter de 30 francs le traitement de chaque facteur.

A la majorité de 374 contre 124, l'amendement de M. Groussier est repoussé.

M. Bascou, qui, après avoir demandé une augmentation de crédit de 100,000 fr. sur le chapitre 6, avait réduit sa proposition à 100 fr. pour obtenir un vote de principe, voit sa motion accueillie par la Chambre, après pointage.

La Chambre vote aussi qu'il y aura lieu de remplacer, dès que faire se pourra, les allocations supplémentaires des facteurs ruraux, par des appointements fixes.

M. Lemire développe un amendement tendant à augmenter de 30,000 fr. le crédit du chapitre 8 (indemnités diverses et secours aux agents des Postes et Télégraphes) en vue de porter secours aux veuves et orphelins d'agents et sous-agents morts avant l'âge de la retraite.

M. le ministre du commerce dit qu'un autre amendement de MM. Fiquet et Lévecque tend à élever le crédit de 40,000 fr. seulement; le ministre accepte cet amendement et prie M. Lemire de s'y rallier.

A la majorité de 319 voix contre 174, l'amendement de MM. Fiquet et Lévecque n'est pas adopté.

M. Gauthier de Clagny développe un amendement tendant à élever le chapitre de 2,400 francs pour la banlieue de Paris.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Lacombe fait adopter une augmentation de 200 fr. pour l'amélioration du transport des dépêches.

M. Alicot, qui se plaint de la façon dont les levées postales se font à Paris, demande qu'on reporte de 5 heures à 6 heures l'heure des levées quotidiennes aux boîtes de quartiers, et propose de retarder d'une demi-heure, le soir, la levée des boîtes aux bureaux.

Cette motion est adoptée à une grande majorité, malgré l'opposition du ministre du commerce.

La Chambre adopte ensuite tous les chapitres du budget des postes, y compris la partie concernant les téléphones.

M. Jourde demande que les distributions postales de l'après-midi du dimanche soient supprimées.

Aujourd'hui lundi, séance à 2 heures.

LE BUDGET

Voici la note communiquée par le gouvernement relative aux mesures fiscales qu'il compte prendre en vue de l'équilibre du budget de 1895:

« Ainsi que le président du Conseil l'a déclaré à la Chambre, il ne paraît pas possible de maintenir dans le budget de 1895 les dispositions relatives à la réforme des droits de succession, en raison de l'examen que comportent les questions importantes qu'elle soulève. En outre, le Gouvernement désire se réserver le temps nécessaire pour étudier les moyens d'affecter la plus-value de recettes à provenir de la réforme au dégrèvement des impôts qui pèsent le plus lourdement sur l'agriculture.

« La réforme des droits de mutation devait procurer un revenu de 17 millions environ qui va faire défaut à l'équilibre du budget, mais d'autre part la révision du compte des intérêts des consignations dont il a été fait état pour 3,195,000 francs seulement dans le dernier projet du budget rectifié se trouve actuellement porté à 12,643,000 fr.

« En outre, le gouvernement a pensé qu'il était temps de réaliser une réforme demandée depuis longtemps par la caisse des dépôts et consignations, et sur laquelle, dès 1889, la commission de surveillance de cet établissement a appelé l'attention des Chambres. Elle demandait la fixation d'un délai pour le paiement des consignations de manière à ne pas l'astreindre à conserver indéfiniment des dos-

siers en nombre considérable établissant les preuves de sa libération.

» Le gouvernement propose, sous réserve de certaines mesures transitoires propres à ménager les intérêts actuellement en cause, de fixer ce délai à 30 ans, à partir du dernier acte ou de la dernière opération auquel le compte a donné lieu. Les anciennes consignations qui seraient, dès à présent, atteintes par consignation, s'élevant à plus de 14 millions et demi, en faisant état de cette somme et de celle de 9 millions et demi provenant de la différence du compte de consignation signalé plus haut, le budget de 1895 se trouverait équilibré sans avoir recours, soit à de nouveaux impôts, soit à des emprunts.

» Cette combinaison permet de réserver pour l'amortissement des obligations à court terme le bénéfice que doit donner la frappe des monnaies divisionnaires d'argent et dont l'affectation aux dépenses budgétaires avait soulevé quelques objections et d'augmenter de 5 millions le crédit des garanties d'intérêt, afin d'atténuer les soldes restant à payer sur les exercices antérieurs qui s'élèvent à la somme de 60 millions. »

INFORMATIONS

Promotions militaires

Le ministre de la guerre a fait signer un décret aux termes duquel le général Jamont, commandant le 6^e corps, est chargé de missions spéciales en remplacement du général de Galliffet.

Les généraux d'Espuilles et Paillet sont nommés membres du conseil supérieur de la guerre.

Sont en outre nommés :

Commandant du 6^e corps, le général Hervé, commandant le 19^e corps.

Commandant du 19^e corps, le général Larchey ; commandant du 18^e corps, le général Varambon, commandant la division des Vosges.

La Commission d'assistance

La Commission chargée d'étudier les propositions de M. Georges Berry relatives à la suppression de la mendicité, a décidé que les dépenses du service d'assistance des vieillards, des infirmes et des incurables seraient obligatoires et supportées par les communes, le département et l'Etat.

Les communes seront autorisées à voter des centimes additionnels pour couvrir les frais de ce service.

Le nouvel archevêque de Toulouse

On affirme que la succession du cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, décédé il y a quelques jours, serait dévolue à l'un de ses suffragants, M^r Rougerie, le savant évêque de Pamiers, titulaire de son siège depuis 1880.

Le Pape et M. Vigné d'Octon

Voici la vérité sur le prétendu interview de M. Vigné (d'Octon) avec le Saint-Père.

A l'audience publique du dimanche 20 janvier, se présentait au Saint-Père M. Vigné (d'Octon), député français, recommandé par un membre de l'ambassade.

Dans les courts instants de son tour d'audience, il demanda l'opinion de Sa Sainteté sur le socialisme. Un peu surpris, le Souverain-Pontife daigna répondre quelques mots sur le danger de certaines doctrines, aussi antireligieuses qu'antisociales, et sur la nécessité de les combattre, en particulier pour la France, nation catholique.

Sur ce, le Saint-Père prit congé de son interlocuteur, dont on connut seulement après, au Vatican, la nuance radica-socialiste, comme on y apprend maintenant par les journaux l'étonnante et chimérique conversation.

Révocation d'un trésorier général

M. Levallant, trésorier général de la Loire, compromis dans le procès des frères Schwob (banqueroute simple et abus de confiance), est révoqué.

Autre révocation

On parle également de la révocation de M. Paybaraud, attaché à la préfecture de police.

Pour MM. les commissaires de police

Le préfet de police va adresser incessamment aux commissaires de police une circulaire pour les prier de refuser, ainsi qu'il le fait lui-même, toute communication aux employés et courtiers de Compagnies d'assurances qui se présenteraient dans leurs bureaux pour demander des indications sur les accidents ou les incendies dont ces magistrats pourraient avoir connaissance.

Le duel Canrobert-Hubbard

Le général Billot s'étant refusé comme arbitre, les témoins de M. Hubbard ont renoncé également à l'arbitrage. Une rencontre à l'épée a été décidée.

Le jour de la rencontre sera fixé ultérieurement, en raison de l'état de santé de M. Hubbard.

Un nouveau scandale à Toulouse

Les journaux locaux annoncent qu'un déficit de 20,000 fr. vient d'être découvert dans la Caisse des écoles. L'auteur de ces dilapidations, M. Arbola, trésorier de cette Caisse, a été arrêté.

Deux soldats morts de froid en cellule

Une nouvelle d'une excessive gravité circule dans la presse : deux soldats, appartenant à un régiment de dragons stationné sur le territoire du 6^e corps d'armée, auraient été trouvés morts de froid dans une cellule de la prison régimentaire où ils avaient été internés à la suite d'une punition qu'ils avaient encourue.

Si cette nouvelle est exacte, ainsi qu'on l'affirme, le ministre de la guerre n'hésitera pas à infliger une punition exemplaire à ceux qui

sont responsables de la mort de ces deux cavaliers.

Violent incendie

Saint-Maixent, 9 février. — Un incendie d'une extrême violence a détruit les boulangeries coopératives. Le boulanger, sa femme et son fils se sont sauvés par une fenêtre. Deux jeunes filles ont été asphyxiées. Les dégâts sont considérables. Trois maisons voisines ont été atteintes.

Les exploits d'un tabellion lyonnais

Un jour de septembre dernier, on apprenait la disparition subite d'un des principaux notaires de Lyon, Mazon, dont l'étude jouissait d'une réputation excellente et paraissait des plus solides.

Mazon, très élégant, très répandu dans le monde, était un des notaires habituels de la haute société lyonnaise.

Les abus de confiance commis par cet officier ministériel s'élevaient, dit-on, à 800,000 francs.

Le parquet de Lyon a reçu une dépêche l'informant que des policiers venaient d'arrêter à New-York le notaire infidèle.

Explosion à Maubeuge

Un terrible accident est arrivé à Sous-le-Bois-Maubeuge, aux usines métallurgiques de M. Sépulchre, consul de Belgique. Pendant que les ouvriers travaillaient devant un four à puddler, une formidable explosion se produisit ; des briques et de l'acier en fusion furent projetés de tous côtés. Le four venait de sauter. Cinq ouvriers ont été blessés, dont un, le sieur Lefebvre, a eu le front fendu par une brique.

Les mauvais traitements dans l'armée allemande

Le *Forwaerts*, afin de prouver que les mauvais traitements dans l'armée sont aussi constatés en Prusse en haut lieu, publie une circulaire confidentielle de l'empereur Guillaume du 11 février 1893, déplorant les progrès de la brutalité dans l'armée et condamnant énergiquement de pareils excès qui attireront à l'avenir sur leurs auteurs des châtiments impitoyables.

Condamnation sévère d'un journaliste allemand

Le journaliste Buker avait été condamné dernièrement à six mois de forteresse pour une légère infraction disciplinaire et l'empereur avait cassé ce premier jugement.

M. Buker vient d'être condamné à trois ans de prison, maximum de la peine pour le soldat qui cherche à détourner ses camarades du métier militaire.

L'ambassade chinoise à Paris

L'ambassade chinoise, envoyée en Europe pour solliciter des grandes puissances leur intervention dans la guerre sino-japonaise, est attendue à Paris.

Cette ambassade sera reçue au commencement de cette semaine par le Président de la République et M. Hanotaux.

Mes Frères !

On lit dans l'*Avant-Garde* :

La semaine dernière, au Sénat, un ex-professeur de cinquième, nommé Delpech, devenu sénateur de par la bêtise de ses électeurs et la toute puissance d'une Loge maçonnique dont il est orateur (tout comme M. Peton), était en train d'insulter le glorieux maréchal Canrobert, auquel il voulait refuser les obsèques nationales. Quand, tout à coup, il se mit à injurer ses collègues en les appelant : « Mes frères »... Il croyait, sans doute, pérorer à sa Loge. Inutile de parler des huées qui l'ont accueilli. Le pauvre homme ne savait où se fourrer. Décidément les actions des F. sont en baisse.

REVUE HEBDOMADAIRE

11 février 1893.

Le marché paraît à la suite de la liquidation avoir définitivement pris une orientation à la hausse. Nos rentes sont fermes, mais rien de plus ; le public commence à se rendre compte qu'au-dessus du pair une conversion est possible et ce n'est que par appoint qu'il achète de la rente. La baisse du taux de l'intérêt commence à préoccuper sérieusement et il faut savoir discerner ses placements.

A notre avis, il faut écarter toutes les valeurs convertissables.

Le 3 0/0 est à 103.25.

Le Crédit Foncier est ferme à 910.25.

Les obligations foncières et communales continuent à être recherchées.

Le Cré dit Lyonnais est à 816.25. On voit par le dernier bilan que cet établissement continue à développer ses affaires.

Le Comptoir National d'Escompte est très ferme. D'une année à l'autre les augmentations des bilans ont été très sensibles.

La Société Générale justifie nos prévisions et se met en marche vers le pair. La nouvelle direction imprimée à cet établissement une nouvelle activité.

Nos grands chemins sont fermes, c'est en vain qu'on cherche à inquiéter les porteurs de ces excellents titres. A notre avis, la décision du conseil d'Etat est absolument inattaquable.

Le Suez justifie de point en point nos prévisions, on va toucher le cours de 3,200 fr., c'est une première étape. C'est la valeur unique qui verra s'accroître et son dividende et son capital.

L'Italien est très ferme à 87.85.

L'Extérieure est en marche vers le cours de 80. L'abaissement du taux du change et les augmentations de recettes sont des indices favorables. Il ne faut pas oublier qu'elle est en dehors des complications européennes.

Les fonds russes sont bien tenus.

Les fonds ottomans sont calmes, mais ne doivent pas tarder à se réveiller. Il ne faut pas oublier que c'est maintenant une commission européenne qui fonctionne et on sait quels heureux résultats on a obtenu en Egypte.

Les fonds austro-hongrois sont fermes, mais sans de grandes variations, ils sont du reste au-dessus du pair.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

AU MOULIN

En somme, mes journées, comment se dé-
vidaient-elles ?

Pas toujours à mon gré, j'en conviens. Les premières surtout furent pénibles. J'avais espéré licence absolue de badauder à travers la campagne, de divorcer avec miss Clair, d'enterrer grammaire, dictées, histoire, géographie, anglais, piano et le reste. Il fallut en rabattre et redresser le harnais temporairement déboulé. Je pilai sous mes bottines Bertini, Cramer et leurs cuisantes études ; on remplaça mes cauchemars et on me priva de sorties. Baptiste, le lâche Baptiste, se ligua contre moi avec Péline et la damoiseille des O'Connor. On me sevrâ de galettes, de pêches aux écrevisses, d'excursions en bateau. On m'isola des polissonnes du voisinage ; on osa me cloîtrer dans ma chambre et m'y nourrir tant que mes devoirs ne seraient pas irréprochablement transcrits, mes leçons débitées au

gré de l'horrible miss. Je souffris de ce désappointement à tel point que l'idée me vint d'écrire à ma mère et de la prier de me rappeler auprès d'elle. Esclavage pour esclavage, mieux valait le logis maternel où miss Clair ne s'ingérait pas que cet autoritarisme qui me révolutionnait.

Un jour, froissée d'une verte semonce de Péline à propos d'une impertinence décochée par moi à l'irlandaise, je m'écriai dans un paroxysme de fureur :

— Je veux m'en aller ! Je suis trop malheureuse ici ! Vous me laissez tous, vous me crucifiez, et moi je vous déteste.

— Comme il vous plaira ! répliqua froidement Man' nou, plus pâle qu'une aube de décembre. Baptiste, préparez les malles de M^{lle} de Nesves et atteliez.

Miss Clair me contemplait la bouche béante. Tranquille me dit d'une voix mouillée :

— Bien vrai, méchante, vous nous quittez ?

— Hé bien non ! piaillai-je complètement affolée. Je reste par force, car vous raconteriez des mensonges à ma mère pour qu'elle me punisse. Je reste, mais j'en mourrai.

— Dorénavant, miss O'Connor, reprend Péline, indifférente à mon injure, vous vous oc-

cuperez seule de mademoiselle. A partir d'aujourd'hui, je ne la connais plus et m'interdis de lui adresser la parole. Quant à vous, Baptiste, je vous enjoins, vis à vis de cette personne, la même réserve et le même mutisme ; sinon, je vous chasse.

— O maîtresse ! bégaya le farinier joignant les mains.

— Assez ! les injustes et les ingrats me font horreur. M^{lle} de Nesves n'est plus qu'une étrangère pour moi ; je lui cède la place et la direction de la maison.

Ceci dit, elle gagne la cour, aussi droite qu'une barre de fer.

Baptiste se courba gravement et rejoignit sa patronne. Miss Clair, dessinant une révérence hyperbolique, suit leur retraite.

Me voilà seule, victorieuse ! tous plient devant moi. Je chante, Dieu me pardonne ! Oui, je chante et j'ai le cœur crevé. Victorieuse ! j'en suis bien avancée. Que faire, si tout le monde du moulin m'abandonne et me renie ? Je l'ignore. Mais, je ne céderai point, je ne demanderai pas leur pardon. Cependant, je sens le besoin de réfléchir, de dresser mes batteries, de jalonner ma conduite à venir.

Aussi, je me barricade dans ma chambre et je m'accorde sur la table. O ces traîtres ! Cette fautive Péline qui me trompe et me tyrannise ! Cette Clair abhorrée, jouant le dévouement et la bonté ! Ce pesant niais de Baptiste — dont la face éveille constamment en moi une comparaison avec un pain bis sortant du four et tatoué de simille, ou l'image d'une nonnette de Reims sous sa glace de sucre — ce Baptiste qui s'allie à mes deux ennemies ! Peut-on déceint tolérer des infamies de ce calibre ? Je leur montrerai bientôt de quel bois je me chauffe.

Et je rêve, et je combine, et je brasse projets sur projets, revanches sur revanches, ultimatum sur ultimatum. Qu'inventer pour compenser les affronts dont ils m'abreuvent ? Brûler le moulin ? Non, cela ne les atteindrait pas assez profondément. J'ai entendu dire chez ma mère qu'on ne redoutait point un sinistre de ce genre, l'usine étant assurée et Péline très riche. Ah ! j'y suis ! j'ai trouvé ! Me laisser mourir de chagrin et d'inanition. Moi éteinte, on verra leurs mines déconfites... et quels reproches maman leur adressera !

Je tape dans mes mains et je cabriole à travers mon dortoir. Ce que Clair doit enrager de

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 11 Février

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre	
Hier soir, à 5 h.		au-dessous	2°
Ce matin, à 8 h.		0°	
Midi,	744 m/m	au-dessus	2°
Hausse,	m/m		
Baisse,	m/m		
Température minima de la nuit		au-dessous	2°

Dégel ou... faux dégel

Dès hier, la température s'était sensiblement modifiée. Le thermomètre n'était qu'à 6° au-dessous de zéro, au lever du soleil !

Dans l'après-midi, une pluie fine formait instantanément un redoutable verglas.

Ce matin, malgré les 2° au-dessus de zéro, le verglas était très épais et rendait la circulation dangereuse; il est à craindre que des accidents ne se produisent.

Est-ce un véritable dégel? Nous n'oserions l'affirmer...

Si les vents se maintiennent au nord, nous pourrions avoir encore quelques froids; mais si, au contraire, des courants nous venaient de l'ouest, comme tout porte à le croire, le dégel serait complet et définitif; car, à cette époque de l'année, le soleil — quand il se montre — commence à nous envoyer quelques chauds rayons.

Le baromètre baisse; il était ce matin à 748^{mm}. Thermomètre, 2° au-dessus de zéro. C'est presque de la chaleur !

ANGERS

Obsèques du docteur Farge

Vendredi, à 14 heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Maurice, au milieu d'une assistance considérable, les obsèques de M. le docteur Farge.

Le deuil était conduit par les neveux et petits-neveux du défunt, et par MM. Huault-Dupuy et Planchenault, ses cousins.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Legludic, directeur de l'École de Médecine, Besnard, de Saumur, vice président de l'Association médicale de Maine-et-Loire, Gripat, président de la Société de Médecine, Dezanneau, médecin en chef des hôpitaux, Renou, docteur-médecin à Saumur, de la Perraudière, vice-président de l'Association des anciens élèves de Combrée.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. le docteur Legludic, au nom de l'École de Médecine; M. le docteur Besnard, de Saumur, au nom de l'Association médicale; M. le docteur Gripat, comme président de la Société de médecine; M. le docteur Renou, de Saumur, au nom des anciens élèves de M. Farge et de l'Association amicale des anciens

élèves de Combrée, et par M. Dezanneau, comme médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Souscriptions pour les pauvres

Une souscription est ouverte dans les bureaux du *Patriote de l'Ouest*.

Le total des deux premières listes s'élève à la somme de 1,845 fr. 35, non compris les dons en nature et les distributions de soupes chaudes.

Une souscription est également ouverte dans les bureaux du *Petit Courrier*. L'administration de ce journal s'est inscrite elle-même pour 100 fr. Elle a procédé hier à une nouvelle distribution de 500 pains.

Fermeture du Théâtre

On nous a assuré, dit le *Patriote*, que l'administration a autorisé M. Giraud à fermer le Théâtre en raison de la rigueur de la température.

Cependant, M. le Directeur, ne voulant pas profiter intégralement de l'arrêté municipal qui lui laisse le droit de fermer les théâtres pendant les grands froids, et désireux de sauvegarder autant que possible les intérêts de son personnel, a donné hier dimanche une matinée, et le soir une représentation au Grand-Théâtre.

Conseil de guerre du 9^e corps

Séance du 7 février

Evasion, agression et vol

Les nommés Dordet (Ernest-Anatole), cavalier à la 5^e compagnie de remonte, à Saumur, et Cahour (Joseph), soldat du 155^e régiment de ligne, en subsistance à la même compagnie de remonte, ont, dans la nuit du 31 décembre dernier, étant en prison, fracturé la porte de leur cellule à l'aide d'un manche de pelle, et ils sont allés dans divers cabarets de la ville. Puis, en passant sur les ponts, ils ont rencontré le nommé Bourguine, ouvrier boulanger, qui leur a offert à boire dans un débit. En sortant de là, ils ont terrassé Bourguine et lui ont soustrait son porte-monnaie contenant une cinquantaine de francs.

Les deux accusés ont été l'objet de nombreuses punitions disciplinaires à leur corps, pour ivresse et pour absences illégales. Dordet a trois ans de présence au corps et Cahour deux ans.

Ils reconnaissent les faits qui leur sont reprochés, sauf qu'ils nient avoir saisi Bourguine par le cou pour le renverser et lui avoir paralysé les mouvements pour le voler.

Ils prétendent qu'ils lui ont simplement donné une poussée pour le faire tomber.

Cette version ne profite pas aux accusés, qui sont reconnus coupables à l'unanimité sur toutes les questions, avec circonstances atténuantes, et sont condamnés chacun à 3 ans de prison.

on soupçonne mes intentions désespérées et qu'on m'ingurgite la nourriture par force, comme on gave les oies, on se moquera de mon faux trépas. Soyons prudente et dominons les événements.

Le soir, vers huit heures, ne percevant aucun bruit de table ni de vaisselle, je descends dans la salle à manger, chantonant, le buste en avant, contrefaisant le détachement des besoins terrestres et, en réalité, très affamée, très désireuse d'un bon plat. Ce que mon estomac criait !!! Ils coulaient joliment à la dérive, mes projets de suicide si bien échafaudés ! O déception navrante ! pas de couvert dressé, aucun symptôme de réfection. L'Irlandaise mordille ses ongles et bat du pied une marche funèbre. Les garçons et les servantes ouvrent des yeux effarés. Baptiste compte les solives couleur de jambon du plafond. Personne ne souffle mot.

— Mes bons amis, prononce sèchement Nourrice, ce soir on se couchera le ventre vide, à moins que vous ne vous contentiez d'un morceau de pain et de fromage. La patronne actuelle, ma remplaçante, M^{lle} de Nesves, juge à propos de nous imposer un carême auquel je

LE MANS

L'entrée du général Mercier

Le nouveau commandant du 4^e corps, M. le général Mercier, a effectué hier matin son entrée solennelle dans la ville du Mans.

L'artillerie faisait la haie dans l'avenue Thiers et la rue des Minimes; l'infanterie était rangée dans les rues Dumas, de l'Etoile et Champgareau. Sur la place de la République, se trouvaient deux batteries attelées avec leurs caissons.

A 9 h. 30, au moment où le général est apparu sur le perron de la gare, un premier coup de canon s'est fait entendre; les autres coups de la salve d'usage ont été espacés de façon à ce que le dernier coup soit tiré au moment même où le général faisait son entrée au quartier général.

Une belle famille

La semaine dernière s'est présenté au tirage, pour la commune de Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), un conscrit, nommé Dubois, qui est l'aîné de quinze enfants vivants.

Etat Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 8 février. — Marcel Lecomte, rue de la Cocasserie, 41.

Publications de mariage

Louis Rochereau, domestique, et Victorine-Elisabeth-Augustine Boin, domestique, tous deux à Saumur.

Auguste Gabillard, forgeron (veuf), et Hortense Lepinay, femme de chambre, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 9 février. — Marie-Joséphine Béchet, veuve de Jean-Pierre Moisan, 81 ans, à l'Hospice.

Le 10. — Pauline Vannier, épouse de Eugène Saulnier, journalière, 58 ans 1/2, à l'Hôpital.

LA PETITE SCIENCE

ENLÈVEMENT DU GOUT DE RANCE DU BEURRE

Vous avez fait provision, dans un louable but d'économie, d'une certaine quantité de beurre authentique, sans margarine, venant directement de « cheux nous », de la bonne province. A peine arrivé, le voilà rancil !

Ne nous désespérons pas. On peut remédier à ce sinistre domestique.

Un premier moyen consiste à pétrir le beurre rance dans de l'eau contenant 20 à 30 gouttes de chlorure de chaux par kilogramme de beurre; on laisse reposer et le beurre a repris sa qualité primitive.

On peut aussi pétrir le beurre dans de l'eau contenant une petite quantité de bicarbonate de soude que vendent tous les pharmaciens; dès que la saveur rance a disparu, on pétrit

me soumetts la première. Comme elle n'a rien ordonné pour le souper, je ne me suis pas crue en droit d'y pourvoir. Si le menu vous paraît insuffisant, voici dix francs (elle jeta la somme sur la table), allez vous dédommager à la cuisine de l'auberge. Les bons serviteurs ne doivent point pâtir de l'inexpérience et des caprices d'une morveuse égoïste.

Egoïste, moi ! j'aurais égratigné la meunière. Tranquille me fixe avec tant de dureté que je baisse le front. Mais, je me redresse et je le toise à mon tour le plus hardiment possible. Il secoue la tête avec tristesse et murmure :

— Pas de cœur, cette enfant.

Ah ! ce reproche presque muet me touche autrement que les ironies de Man' nou. Je bondis à cette imputation et je bredouille entre des sanglots :

— Pas de cœur, dites-vous, monsieur Baptiste. On ne me répètera pas cette injure, car vous allez voir que j'ai plus de cœur que vous tous.

Et, dégringolant le perron, je cours au bief... Le farinier me rattrape par ma robe au moment où j'enjambe le parapet.

— Malheureuse folle, gémit-il — car la voix lui manque — vous voulez donc nous tuer ?

(A suivre.)

A. M.

à grande eau et le beurre est régénéré. Il est prudent, toutefois, de le saler tout aussitôt, afin d'éviter qu'il ne rancisse de nouveau.

LES QUALITÉS DE LA POMME

Il y a assez longtemps que la pomme est calomniée.

Depuis l'histoire d'Adam et d'Eve, il est de tradition de médire de ce fruit, dont les hautes qualités, s'il faut en croire M. Searles, sont absolument méconnues.

En effet, plus que tout autre fruit, plus que tout autre légume, la pomme contient du phosphore.

Manger une pomme avant de se coucher est une excellente chose. Les fonctions du foie et du rein sont ainsi facilitées; les acides en excès dans l'estomac sont absorbés, et un sommeil calme et profond est la conséquence de la régularité ainsi obtenue des fonctions digestives.

La pomme, comme l'orange et le citron, est un désinfectant de la bouche et le meilleur préservatif contre les maladies de la gorge.

De plus elle calme admirablement la soif, surtout chez les malades, les alcooliques et les passionnés de l'opium.

Quel est le fruit, quel est le produit qui pourrait se vanter de réunir autant de qualités sur un seul individu ?

Il faut donc faire à la pomme amende honorable et détruire cette légende qui n'a que trop longtemps duré.

Plus de lèvres gercées

Par l'emploi de la CONGOLINE, baume qui guérit en deux ou trois jours les crevasses des mains, les gercures et toutes les rugosités de la peau occasionnées par le froid... Créateur : Victor Vaissier.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50 la boîte.

Le Taploca Rils à une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

A VENDRE

Un lot abattu de VIEUX CHÊNES, troncs et branches. Fortes et longues planches et soliveaux de chêne.

S'adresser à M. FOUQUET, rue Fouquet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECC, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

mes batifolements ! Tiens, elle ne grogne pas; elle feint la surdité, cette bégueule qui d'ordinaire refrène si dru mes échappées d'espièglerie. Tant pis, voilà ma satisfaction écornée. N'importe, je me rattraperai ce soir, lorsqu'elle m'entendra refuser toute nourriture, se prosterner à mes genoux. Oh ! vous me paierez cher vos cruautés, mes excellents amis !

C'est décidé : la mort par la faim. Je ne me rends pas un compte exact des maux que j'endurerai avant de rendre l'âme; je me persuade néanmoins, que j'ai choisi une fin originale et distinguée. Le décès à la suite d'une maladie, le moindre goujat peut se l'offrir; c'est banal et plat. Tandis que le suicide par les jeunes volontaires, surtout à mon âge où l'appétit ne balte jamais, stupéfiera et terrorisera le pays. On conservera mon souvenir comme celui d'une martyre ! Qui sait ! les journaux parleront de la tendre victime. Ils s'apitoieront sur ma jeunesse, me plaindront en termes fort élogieux et flétriront mes bourreaux. Si je l'osais, j'écrirais à la *Gazette de France* que lit M^{me} d'Avrolles pour prévenir son directeur de ma résolution. Non. Mieux vaut partir courageusement et fièrement, sans ostentation ni réclame. Et puis, si quelque obstacle survient, si

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE Une Propriété

Appropriée pour une industrie
Sise aux Gravelles ou à la Pierre-Couverte, à Bagneux,
Exploitée par M. Besnard.
S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard, sur l'ancienne route de Doué.
Habitation et servitudes, avec bon jardin contenant environ 48 ares, serre, puits. Le tout aménagé pour le jardinage.
Bien achalandé. — Suite d'affaires après décès.
S'adresser à M^{me} veuve ALBERT, y demeurant.

A LOUER

Pour le 25 décembre 1895
Ou à Vendre
VASTE TERRAIN
Situé à Saumur,
A l'angle des rues du Pavillon et de la Maréchalerie.
S'adresser à M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, et à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

Vignes Greffées

Rouges : Breton, Cabernet, Castets, Cot, Dégoutant, Malbec, Merlot, etc.
Blanc : Chasselas, Colombar, Folle, Pineau, Sauvignon, Semillon, etc.
Sur Riparia Gloire et Géant, Géant Solonis, Jacquez, etc.
PORTE-GREFFES, RACINÉS, BOUTURES. Authenticité garantie. Prix réduits.
FÉLIX CARRIÈRE, ancien élève de l'École Polytechnique, propriétaire, Royan (Charente-Inférieure).
Envoi franco sur demande du Prix-Courant.

Pêche de l'Étang de Marson

La pêche de l'Étang de Marson aura lieu du 18 au 24 février. La vente du poisson se fera le dimanche 24 février et jours suivants, au château de Marson.
S'adresser à M. ARNOU, pêcheur, qui se trouvera sur les lieux.

APPARTEMENT A LOUER

S'adresser à M. COUË, rue d'Orléans, 37.

A CÉDER CAFÉ du Théâtre

LONG BAIL
S'adresser au CAFÉ, PLACE DE LA BILANGE, 6, SAUMUR.

Bouchard-Bayle

Architecte Métrier Expert
47, Rue Dacier, Saumur
Géométrie, Expertise, etc.

A Louer de suite MAISON

ET GRAND JARDIN
Rue Saint-Lazare.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

UN HOMME âgé de 35 ans demande un emploi, garçon de magasin ou autres.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Vieux Journaux et Rogures

S'adresser au bureau du journal.

SAVONNERIE DE MÉZY

(Seine-et-Oise)

BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Savon d'Occuba

SAVON BLANC EXTRA PUR



EN VENTE PARTOUT
SAVON D'OCCUBA

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES ET FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU
ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — 26 litres pour 23
— blanc 45 c. — Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.
P. ANDRIEUX.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Conserves Supérieures

Petits pois, la boîte. . .	0 85	— 1/2 boîte. . .	0 50
Petits pois Amieux. . .	1	» —	0 60
Haricots verts	0 85	—	»
Haricots verts Amieux 1	»	—	0 60

Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.
Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères, de Bordeaux.

NOTA. — Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées
Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.
Sardines à l'huile, Pêche Française, deux boîtes pour 0,75
Gros Artichauts, 0 fr. 40 pièce

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.
Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.



COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

